



"L'Humanité doit à l'enfant ce qu'elle a de meilleur à donner."

Déclaration des Nations-Unies

Association de Parrainage "Le Don de l'Enfant"

62 rue du 9^{ème} Zouaves, 68140 Munster

www.donenfant.org
Tél : 06.76.94.68.99

presidente@donenfant.org

PROCES-VERBAL de l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du SAMEDI 25 MARS 2023

Le samedi 25 mars 2023, à 15 heures, les membres de l'Association « Le Don de l'Enfant » se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire à la Salle de la Laub, à Munster.

Sont présents :

- Mmes BACH BARILLON Colette, BESSEY Pascale, BRIOT Marie, BRUNETTI Carla, DE LEONARDIS Eléonore, DUC Marie-France, GEMBERLE Yolande, GSELL Catherine, JANTEL Estelle, KEMPF TOURNIER Violaine, ROSZAK Fabienne, SCHNEIDER Laurence, SIFFERMANN Nicole, STOEHR Andrée, STRAUMANN Antoinette et WIOLAND Mireille
- Mrs BACH Michel, FINANCE Christian, GSELL Bertrand, KEMPF Arnaud, KEMPF Gilles, KIRSCH Jean-Michel, LAHEURTE Gérard, PANAGET Guy, SIFFERMANN Marcel, STAUDER Jean-Marie, STOEHR Jean et WIOLAND Marc

Sont représentés :

- Mme BING Béatrice, BOIRON Claire, BONSET Marie-Antoinette, BRIOT Aurélie, BROASSE Francine, GEIGER Liselotte, GOBBI Jeanne-Marie, JANTEL Christophe, KEMPF Marthe, KOHLER Georgette, MAZZA Marie-Christine, SCHEFFER Luisa et STAMPFLER Marie-Jeanne
- Mrs BING Jean-Pierre, BROBECKER André et L'HONORE Jean-Marie,

➤ **Mot de Bienvenue**

La Présidente ouvre l'Assemblée Générale en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes. Elle remercie les membres pour la confiance qu'ils nous témoignent depuis 27 ans.

Elle remercie très sincèrement pour leur présence et/ou leur soutien :

- La Mairie de Munster
- Monsieur Marc WIOLAND, adjoint au maire de Munster
- Madame Laurence SCHNEIDER, adjointe au maire de Munster
- Madame Carla BRUNETTI, adjointe au maire de Munster
- Madame Antoinette STRAUMANN, adjointe au maire de Munster
- Monsieur Christian FINANCE, conseiller municipal de Munster
- Monsieur Guy PANAGET et madame
- Le Kiwanis Club de la Vallée de Munster qui nous soutien depuis de nombreuses années. Merci et félicitations à tous les membres d'être toujours près de nous, même en ces temps difficiles.

Elle excuse :

- Monsieur Pierre DISCHINGER, maire de Munster,
- Monsieur Hubert OTT, député
- Monsieur Daniel THOMEN, maire de Stosswihr et son épouse

Marc WIOLAND, adjoint au maire de Munster, prend la parole.

Il souligne que notre Association est toujours présente lors des manifestations de la ville de Munster et rajoute que c'est une association dynamique. Au nom de la ville, il remercie l'Association pour son implication dans la vie de la ville de Munster.

Il termine par une citation de Pythagore : « Un homme est grand quand il peut s'agenouiller devant un enfant pour l'aider ».

➤ **Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale ordinaire du 2 avril 2022**

Le procès-verbal de cette Assemblée Générale ordinaire est approuvé à l'unanimité.

➤ **Rapport moral et compte rendu d'activités de l'Association**

Notre foyer compte actuellement 19 enfants :

- 8 filles nées entre 2005 et 2019
- 11 garçons nés entre 2005 et 2012

Ils sont toujours encadrés par la même équipe en place depuis quelques années :

- M. Nguyen Diep (« père » de famille)
- Mme Le Dang Kim Hue (« mère » de famille)
- Mme Dang Thi Trong (cuisinière)

Comme chaque année, l'Association a octroyé à chaque enfant du Foyer la somme de 10 € à l'occasion de la Fête du Têt.

Les enfants boursiers sont actuellement au nombre de 95 :

- 46 filles nées entre 2002 et 2015
- 49 garçons nés entre 2000 et 2015

Pour ces enfants boursiers, nous avons actuellement 90 parrains. Il nous en manque 5.

Pour ceux-ci, nous n'avons aucun problème de trésorerie. Ils reçoivent la somme versée par leurs parrains, sauf pour les 5 restants à parrainer qui sont pris en charge par l'Association. Il n'y a donc aucun problème pour eux, nous continuerons à les parrainer.

Durant cette année, 6 jeunes se sont présentés à des examens. Tous ont réussi. Nous les avons félicité en leur octroyant 20 € à chacun.

Nous avons de gros problèmes financiers en ce qui concerne la maison n° 5 et nous sommes obligés de nous en séparer. Néanmoins, nous continuerons à suivre les enfants qui seront placés dans les maisons restantes et espérons que les parrains du Foyer les soutiendront jusqu'à ce qu'ils aient terminé leurs études.

➤ **Rapport financier**

Gérard LAHEURTE présente les comptes 2022 de l'Association. Ceux-ci présentent un déficit de 2924 €.

Les points essentiels sont :

- Meilleurs résultats en parrainage
- Moins de manifestations, mais des manifestations plus rentables
- Aucune subvention en 2022
- Baisse des dons de 3000 €

Ces résultats n'incluent pas le déficit financier de la maison n° 5 qu'il faudrait rattraper par un versement en ce début d'année. Celui-ci se monte cette année à environ 7500 €, soit quasiment le triple de l'année précédente. Les principaux postes ayant augmenté sont :

- Nourriture
- Gaz
- Electricité
- Salaires

Ceci est aggravé par l'évolution du taux de change du dong vietnamien. Ce montant correspond à environ un tiers de nos réserves.

Avec de tels frais, il n'est plus possible de financer la maison n° 5 sachant que le coût de revient d'un enfant est de plus de 100 € alors qu'un parrain ne paye que 30 € par mois.

➤ **Rapport des réviseurs aux comptes**

Marc WIOLAND présente le rapport des réviseurs aux comptes. Il indique que la comptabilité, ainsi que toutes les pièces justificatives ont été mises à leur disposition, et que leurs pointages, sondages et investigations leur permettent de certifier la régularité et la sincérité des comptes qui ont été présentés.

L'Assemblée remercie le trésorier et les réviseurs aux comptes pour leur excellent travail. Elle approuve à l'unanimité l'intégralité des rapports présentés (rapport moral, rapport financier et rapport des réviseurs aux comptes) et donne quitus au trésorier pour sa gestion.

➤ **Renouvellement des réviseurs aux comptes**

Andrée STOEHR rappelle que les comptes de l'Association sont révisés annuellement par 2 ou 3 réviseurs aux comptes élus pour un an et rééligibles.

3 candidats se présentent : Arnaud KEMPF, Violaine KEMPF TOURNIER et Pascale BESSEY. Ils sont élus à l'unanimité.

➤ **Renouvellement du tiers sortant du Conseil d'Administration**

Le tiers sortant est composé de :

- Mme Emilie STOEHR
- Mrs Michel BACH, Gérard LAHEURTE et Jean STOEHR

Mme Emilie STOEHR ne souhaite plus faire partie du Conseil d'Administration, mais reste membre de l'association.

Les autres personnes se représentent et sont réélues à l'unanimité pour 3 ans.

Madame Colette BACH souhaite rejoindre le Conseil d'Administration. Elle est élue à l'unanimité.

➤ **Divers :**

Un certain nombre de membres de l'Association part en voyage du 15 au 30 avril 2023.

Ce voyage sera l'occasion de rencontrer monsieur Man et de discuter avec lui de la situation financière et de revoir les enfants du foyer ainsi que certains boursiers.

Les manifestations suivantes sont actuellement prévues en 2023 :

- 1^{er} avril : vente de gâteaux et petits objets de Pâques au marché de Munster
- mai : vente de fromages du Doubs, avec livraison prévue le 26 mai
- 28 mai : concert trompette et orgue à 17 heures en l'église catholique de Munster
- 24 juin : fête de la musique à Munster
- 13 juillet : vente de lampions et crêpes à Munster

- 12 août : nuit des Étoiles à Munster

Les prochaines réunions auront lieu :

- Conseil d'Administration le 2 septembre 2023
- Assemblée Générale et Conseil d'Administration le 6 avril 2024

Les autres réunions du Conseil d'Administration seront planifiées lors de la réunion de septembre.

Gérard LAHEURTE signale qu'il y a maintenant de nouvelles règles en ce qui concerne les reçus Cerfa :

- Il faut déclarer annuellement au service des impôts le nombre de reçus établis ainsi que le montant total.
- Un duplicata ne pourra être délivré que sur demande écrite du membre concerné.

Suite à de petites réflexions, Andrée STOEHR revient sur l'historique de l'Association :

- Elle a été créée en octobre 1996
- Elle est inscrite au Tribunal d'Instance de Colmar Volume 66 Folio 84
- Les statuts sont déposés au tribunal de Colmar. Certains paragraphes ont été modifiés en 2011 lors de son élection à la Présidence et lors d'un conseil d'administration exceptionnel
- Elle est inscrite au Centre des Impôts de Colmar, ce qui permet d'établir des reçus fiscaux pour réduction d'impôts, en date du 3 juillet 2012 selon les articles 200 et 238 bis
- Elle possède un numéro de Siret auprès de l'Insee de Metz : 899 722 714 000 16
- Le Conseil d'Administration est composé de :
 - Présidente : Andrée STOEHR
 - Vice-président : Jean STOEHR
 - Trésorier : Gérard LAHEURTE
 - Trésorier adjoint : Jean-Marie STAUDER
 - Secrétaire : Jean-Michel KIRSCH
 - Secrétaire adjointe : Estelle JANTEL
 - Assesseurs : Michel et Colette BACH, Rose DE LEONARDIS, Marie-France DUC, Yolande GEMBERLE et Nicole SIFFERMANN

Les points à l'ordre du jour étant épuisés, personne ne demandant la parole, la séance est levée à 16h10.
Tous les membres présents restent pour assister au Conseil d'Administration.

Fait à MUNSTER, le 25 mars 2023

Le Secrétaire
Jean-Michel KIRSCH

La Secrétaire-adjointe
Estelle JANTEL